# Présentation de l'établissement



L'**EREA** se situe sur la commune d'Aurillac, à proximité du centre-ville.

L'**EREA** est un établissement du service public d'enseignement du second degré.

Il comprend des classes de collège EGPA (Enseignement Général et Professionnel Adapté) de la 6ème à la 3ème, et des classes de CAP.

# Un Internat pas comme les autres:

Un personnel disponible, qui assure des activités extrascolaires diverses (sorties ski, VTT, pâtisserie, travaux manuels...), mais aussi qui aide les élèves dans leurs devoirs, pour leur donner toutes les chances de réussite.

# Les + de l'EREA:

- Des classes de 16 élèves maximum.
- Des groupes de 8 élèves en atelier.
- Accès à Internet dans tous les lieux de la vie scolaire et éducative
- Suivi et aide personnalisés
- Possibilité de formation en apprentissage tout au long du parcours



EREA Albert Monier Aurillac

# E.R.E.A. Albert MONIER

NOTRE OFFRE DE FORMATION
Sous statut scolaire ou par apprentissage



E.R.E.A. Albert MONIER
Rue Louis FARGES, 15000 AURILLAC

Tél.: 04.71.48.20.15

Site: https://albert-monier-aurillac.ent. auvergnerhone alpes. fr

E-mail: 0150613K@ac-clermont.fr







# **JARDINIER PAYSAGISTE**

## **QU'EST-CE QU'UN OUVRIER QUALIFIÉ PAYSAGISTE?**

Il crée des aménagements paysagers à partir d'un plan (massif, allée...). Il réalise différents travaux de maçonnerie paysagère (muret, dallage...).

Il met en œuvre des techniques de plantation de végétaux d'ornement.

Il assure l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin (taille, tonte...).

Il assure l'entretien du matériel et des équipements.

#### LA FORMATION:

Elle se déroule en deux ans, après la classe de 3ème.

Elle se décompose en :

# • Enseignement professionnel: 18h dont 3h PPCP

- Entretien (tonte, taille...)
- Réalisation (maçonnerie paysagère, massif)
- Enseignement théorique (Écologie, botanique...)
- Chantiers chez les particuliers
- Machinisme
- Enseignement général : 9h 30 plus 3h PPCP
- Périodes de formation en milieu professionnel (stages)

12 semaines en entreprise : 6 semaines en 1ère année

6 semaines en 2ème année

+ 1 semaine de stage collectif dans l'établissement en 1ère année



#### **EXAMEN:**

Il se déroule en contrôle en cours de formation (CCF) et une épreuve ponctuelle à la fin de la deuxième année de formation.

### **DEBOUCHÉS:**

Le CAP Jardinier Paysagiste permet :

- •De devenir ouvrier paysagiste, pépiniériste ou encore horticulteur,
- •De devenir jardinier dans un domaine public ou privé (ex.: château, monument, arboretum...),
- •De devenir vendeur en jardinerie,
- D'être employé en collectivité (services espaces verts, mairies...).

# <u>Poursuite d'études</u> :

Le titulaire du CAP JP peut également poursuivre ses études en baccalauréat professionnel « Aménagements Paysagers », en Brevet Professionnel « Travaux Paysagers » ou effectuer une spécialisation « taille et soins des arbres », « arrosage intégré »...





